REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'économie et de l'emploi
Office cantonal de l'inspection et des relations du travail
Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir

EXAMEN DE CAFETIERS – HÔTELIERS - RESTAURATEURS

DIPLÔMES

- Les examens donnant droit à l'obtention du **diplôme complet** portent sur les épreuves regroupées en 5 thèmes
- Les examens donnant droit à l'obtention du **diplôme partiel** portent sur les thèmes 1 à 4

A- Thème 1 – Cadre légal genevois	100 %
1. Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et son règlement d'exécution (RRDBHD) 2. Concordat sur les entreprises de sécurité	100
B- Thème 2 – Connaissance des autres lois et métiers	100 %
3. Loi fédérale sur l'alcool 4. Drogue, alcool et prévention des dépendances	15-25
5. Cuisine 6. Service et boissons	15-25
7. Prévention des incendies 8. Premiers secours	15-25
9. Santé et sécurité au travail	15-25
10. Déchets et aspects environnementaux	15-25
C- Thème 3 – Sécurité et hygiène alimentaires	100%
11. Sécurité et hygiène alimentaires	100
D- Thème 4 – Droit général et du travail	100 %
12. Salaire et assurances sociales	15-25
13. Calcul du salaire	25-35
14. Droit du travail	25-35
15. Connaissances générales du droit	15-25
E- Thème 5 – Comptabilité	100 %
16. Base de la comptabilité	45-55
17. Gestion de l'entreprise	45-55

CONDITIONS D'ADMISSION A L'EXAMEN

Pour les ressortissants suisses ou ceux bénéficiant de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) : copie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité (recto-verso).

Pour les ressortissants des autres Etats : copie du passeport ou de la carte d'identité et d'une autorisation de travail ou de séjour en cours de validité (les deux en recto-verso).

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME

Diplôme complet : le candidat doit obtenir au minimum la note de 4 pour chacun des 5 thèmes

Diplôme partiel : Le candidat doit obtenir au minimum la note de 4 pour chacun des 4 thèmes (TH1 à TH4)

ÉMOLUMENTS

Émolument pour examens de **diplôme complet**	: CHF 500.-
Émolument pour examens de **diplôme partiel**	: CHF 400.-
Demande de **dispense** de tout ou partie des examens	: CHF 80.-
Contestation, par voie de **réclamation**, des décisions de la commission d'examens	: CHF 200.-

REGIME DE DISPENSE

La demande de dispense doit être faite par écrit sur formule officielle et préciser les épreuves pour lesquelles la dispense est demandée.

Elle doit être déposée auprès de l'IFAGE, au plus tôt 3 mois avant le début d'une session d'examens et au plus tard à l'échéance du délai d'inscription pour la session concernée. Pour être traitée, la demande doit être accompagnée des pièces suivantes :

- copie du/des diplôme(s)
- descriptif détaillé du plan de formation ayant mené au(x) diplôme(s)

ORGANISMES DE FORMATION AU DIPLOME DE CAFETIER

GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES RESTAURATEURS ET HOTELIERS (GPRH) – CENTRE DE FORMATION
Rue de Saint-Jean 98
Case postale
1211 Genève 3
Tél : 022 886 03 87
Email : info@gprh.ch ou michel.nievergelt@gprh.ch
Site : https://www.cours-de-cafetier.ch

SOCIETE DES CAFETIERS RESTAURATEURS ET HOTELIERS DE GENEVE (SCRHG)
Avenue Henri-Dunant 11
1205 Genève
Tél. 022.329.97.22
Email : info@scrhg.ch
Site : http://www.scrhg.ch

COURS DE CAFETIERS GENEVE – PATENTE
Rue de Monthoux 64
1201 Genève
Tél. 022 796 25 00
Email : direction@coursdecafetiers.ch
Site : http://www.coursdecafetiers.ch/

GENEVA GLOBAL CONSULTING (GGC)
Rue de Lausanne 45-47
1201 Genève
Tél. 022 557 29 65
Email : info@geneva-gloabal-consulting.ch
Site : http://www.geneva-global-consulting.ch

AUTRES COURS ET FORMATIONS

Centre d'instruction feu et protection civile (CIFP) de l'OCPPAM
Des cours payants sont dispensés pour l'épreuve "prévention incendies"
Informations / réservations par tél : 022 546 58 00 ou cifp-cours.prev@etat.ge.ch

ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS

DEE – PCTN
Rue de Bandol 1
1213 Onex
Tél. +41 (22) 388.39.39 •
Email : pctn-examens@etat.ge.ch
Site : www.ge.ch

IFAGE Augustins (Fondation pour la formation des adultes à Genève)
Place des Augustins 19
1205 Genève,
tél. +41 22 807 30 00
Email : lrdbhd@ifage.ch.
Accueil 8h30 à 18h30, vendredi 17h00. Arrêt TPG: arrêt Augustins.

Pour toute information concernant la base légale : www.ge.ch

Pour toute information concernant les modalités d'inscription : lrdbhd@ifage.ch